

Les cercles de silence constituent un mouvement citoyen laïc et non violent de protestation contre les mauvais traitements infligés aux personnes sans papiers (mise en rétention, expulsions...). Crées en 2007 à Toulouse à l'initiative du frère franciscain Alain Richard, les cercles sont actuellement au nombre de 164 en France et 20 à l'étranger (Suisse, Espagne, Sénégal, Pologne).

Ils se fondent sur quelques-uns des **principes énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**, et notamment que :

- Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien (art 13.2).
- Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays (art 14.1).
- Toute personne a droit à la sécurité sociale (art. 22), au travail et au libre choix de son travail (art. 23), à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille (art.25.1).

A Aix en Provence, depuis avril 2009, nous invitons tous les citoyens à nous rejoindre chaque 2ème samedi du mois, dans le silence, de 11h30 à 12h à la Rotonde, côté des allées provençales.

- *Nous avons le soutien de :*

ACAT Aix, Aix-Solidarité, Amnesty International Aix, ASTI d'Aix-Marseille, Attac Pays d'Aix, CCFD Aix, Cimade Pays d'Aix, Collectif Agir, Entraide de l'Eglise Protestante Unie du Pays d'Aix, Emmaüs, Féminin Pluriel en Pays d'Aix, LDH Aix, Maïs International, Missionnaires Oblats Aix, Pastorale des Migrants, Relais de St Donat, RESF13, Secours Catholique Aix...